



Editorial

C'est la rentrée !

Jeudi 2 septembre, 40 enfants ont repris le chemin de l'école Notre Dame.

Nous leur souhaitons une belle année scolaire pleine de découvertes et d'apprentissages. Nous redisons notre soutien à l'équipe pédagogique et aux associations APEL et OGEC pour que l'école continue à être un lieu d'épanouissement pour chacun. Toutes les mesures mises en œuvre et les efforts collectifs pour lutter contre le Covid vont pouvoir porter leurs fruits et laisser peu à peu les enfants retrouver leurs activités habituelles.

Nous savons que Laëtitia et Angelina mettent tout en place à la cantine et à l'accueil périscolaire pour recevoir les enfants dans de bonnes conditions. Les familles concernées par les services municipaux sont invitées à les contacter ou à contacter Frédérique en mairie pour toute question concernant cette rentrée (inscriptions, ...)

Au service technique, c'est également la rentrée pour Fabrice Avenel qui a été retenu au poste d'agent technique polyvalent suite à la campagne de recrutement.

Fabrice a déjà une solide expérience avec 12 ans aux espaces verts sur la commune de Collinée et une dizaine d'années au poste d'agent polyvalent (entretien/espaces verts) du lycée Xavier Grall de Loudéac. Il arrive avec enthousiasme sur ce nouveau poste. Nous lui souhaitons la bienvenue et savons que les Grâcieuses et Grâcieux l'accueilleront comme il se doit.

De son côté, Michel profitera de sa retraite à partir du 1er octobre prochain.



L'un et l'autre seront à nos côtés lors de la prochaine journée citoyenne qui aura lieu le samedi 11 septembre prochain. Nous comptons aussi sur vous pour participer à l'aménagement et l'embellissement de la commune. Chacun d'entre vous peut apporter ses compétences et ses idées dans la bonne humeur. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des conseillers ou à passer en mairie pour vous inscrire. Le repas du midi sera offert.

Cette journée citoyenne permettra de se retrouver dans un contexte où les relations sociales nous manquent. Nous retiendrons incontestablement le passage de cette crise sanitaire. Elle a bousculé nos habitudes, notre quotidien, nos relations aussi mais il faut retenir tous les gestes de solidarité issus de cette situation. L'aide à un voisin plus âgé, le covoiturage, l'échange de récoltes du jardin, le dépôt de courses chez l'un ou l'autre en groupant les commandes...

Vous êtes nombreux à Grâce-Uzel à venir en aide aux autres, aux voisins, aux plus âgés... discrètement mais efficacement et ces initiatives méritaient d'être soulignées !

Tout n'est pas perdu, loin de là ! Bravo à tous pour vos gestes qui, à leur façon, ont changé le monde...à Grâce-Uzel ! Poursuivons ! La journée citoyenne est une autre façon d'être utile et de tisser du lien. On compte sur vous !

Nous souhaitons à chacun une bonne rentrée !



SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

*Rendez-vous à partir de 9h à la mairie.
Plusieurs équipes de bénévoles se constitueront.*

REPAS DU CCAS

« Pour les 65 ans et plus »

INVITATION

*Le Samedi 16 Octobre 2021
A 12h00*

Espace Arc-en-Ciel

Si vous souhaitez vous faire accompagner, le prix du repas est fixé à **22 €**.

Le pass sanitaire est obligatoire.

Merci de bien vouloir rendre réponse à la mairie avant le **30 septembre**.

.

COUPON REponse à retourner en mairie

NOM :

Prénom :

Nombre de personnes :

Gratuit :

Payant :

Ne participera pas pour raison de santé :

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2021

Présents : F.HINDRÉ- A.LUCAS - N.THOMAS - L.LAINÉ- A.DAVID -S.ABRAHAM
-P.THOMAS-S.LE MÉE-S.GILLOT- M. .PINÇON.

Absent excusé : J.M.VIDELOT donne pouvoir à F.HINDRÉ.

Madame Stéphanie LE MÉE a été désignée comme secrétaire de séance.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2021

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal :

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la commune de GRACE-UZEL. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

FINANCES – PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57

La M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète. Elle a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences susceptibles d'être exercées par les collectivités territoriales. Elle est applicable de plein droit par la loi aux collectivités territoriales de Guyane, de Martinique, à la collectivité de Corse et aux métropoles, par droit d'option à toutes les collectivités territoriales et leurs établissements publics (article III de la Loi NOTRe), par convention avec la Cour des comptes, aux collectivités territoriales expérimentatrices de la certification des comptes et pour les collectivités visant le compte financier unique. Le référentiel M57 sera généralisé au 1er janvier 2024. Une mise en œuvre anticipée étant possible, il est ainsi proposé au conseil d'adopter la nomenclature M57 au 1er janvier 2022.

Les implications liées au changement de nomenclature comptable

L'application de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} Janvier 2022 implique les changements suivants dans notre gestion comptable et budgétaire pour les seuls budgets appliquant actuellement la M14.

1- Obligation d'adopter un règlement budgétaire et financier

Les collectivités qui adoptent le référentiel M57 doivent décrire au sein d'un règlement budgétaire et financier les procédures de la collectivité, les faire connaître avec exactitude et se donner pour objectif de les suivre le plus précisément possible :

- créer un référentiel commun et une culture de gestion
- rappeler les normes et respecter le principe de permanence des méthodes ;
- combler les vides juridiques, notamment en matière d'autorisation d'engagement, d'autorisation de programme et de crédit de paiement.

2 - Fongibilité des crédits

L'instruction budgétaire et comptable M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Dans ce cas le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Un tableau retraçant précisément ces mouvements sera présenté au conseil municipal. La nomenclature M57 se caractérise par l'absence de chapitres de dépenses imprévues dotés en crédits de paiement, avec la possibilité de voter des chapitres de dépenses imprévues comportant uniquement des autorisations de programme et autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2% des dépenses réelles de chacune des sections (ces chapitres non dotés en crédits ne participent pas à l'équilibre budgétaire) ;

3- Changement des règles de gestion des immobilisations et de leurs amortissements

La M57 permet l'application de la méthode de l'amortissement linéaire prorata temporis à compter de la date de mise en service pour tous les biens acquis à compter du 1^{er} Janvier 2022, à l'exclusion des biens de faible valeur (montant unitaire inférieur à 500 € TTC) qui restent amortis sans prorata temporis.

Comme l'instruction M14, elle prévoit également la faculté de neutraliser l'amortissement des subventions d'équipement versées.

4.- Autres dispositions comptables

- Provisions et dépréciations

Toute entité publique locale appliquant l'instruction budgétaire et comptable M57 a l'obligation de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif. Le montant de la provision/dépréciation doit être enregistré dans sa totalité sur l'exercice au cours duquel le risque ou la perte de valeur est constaté.

- Suppression des éléments exceptionnels

Dans une optique de convergence des référentiels comptables publics et en l'absence de spécificité du secteur public local, la notion de charges et de produits exceptionnels, enregistrés aux subdivisions des comptes 67 et 77, a été supprimée au 1^{er} Janvier 2018.

Cette position est notamment justifiée par le fait que :

- les opérations menées par une entité publique locale sont en lien avec ses missions et qu'elles ne revêtent pas, en ce sens, un caractère exceptionnel ;

- la complexité à définir de façon objective un événement exceptionnel conduit à générer une comptabilisation hétérogène des opérations entre entités publiques locales de même nature.

Certaines subdivisions des comptes 67 et 77 sont toutefois maintenues et sont requalifiées de charges et produits spécifiques (673/773, 675/775, 676/776).

Il est proposé **D'ADOPTER** la nomenclature M57 à compter du 1^{er} Janvier 2022 pour les budgets répondant à la nomenclature M14 avant cette date, à savoir le budget principal de la commune, le budget lotissement du Clos Mayot et le budget lotissement du Clos Rémi.

DÉCISION MODIFICATIVE

EAU n° 1

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide les modifications de crédits suivants sur le budget eau :

C/023	- 5 000 €	C/6378	+ 5 000 €
C/021	- 5 000 €	C/2315	- 11700 €
C/203	+ 6 700 €		


Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

SUBVENTION DU BUDGET EAU AU BUDGET COMMUNE

Monsieur Le Maire de Grace-Uzel autorise le versement de la subvention pour un montant de 25 000 € du budget eau vers le budget de la commune comme cela était prévu au budget primitif.

MENUS DE LA CANTINE : SEPTEMBRE 2021

Toutes les viandes bovines sont d'origine française - Poissons issus de la pêche responsable.

<p><u>BONNE RENTREE</u></p> <p><u>A TOUS</u></p>		<p>Jeudi 2 Septembre</p> <p>Salade de tomates  Emincé de volaille au curry  Riz  Salade de fruits frais </p>	<p>Vendredi 3 Septembre</p> <p>Hachis Veggy  Salade Portion de fromage Compote de fruits  Biscuit</p>
<p>Lundi 6 Septembre</p> <p>Melon Boules de veau à la tomate  Poêlée Sarladaise Fromage blanc </p>	<p>Mardi 7 Septembre</p> <p>Taboulé  Poisson en sauce Mêlée d'haricots Gâteau aux pommes </p>	<p>Jeudi 9 Septembre</p> <p>Salade sombrero Omelette  Pâtes Portion de fromage  Compote de fruits </p>	<p>Vendredi 10 Septembre</p> <p>Tartine pizza  Saucisse Purée  Glace </p>
<p>Lundi 13 Septembre</p> <p>Quiche lorraine  Poisson en sauce Petits légumes Yaourt sucré</p>	<p>Mardi 14 Septembre</p> <p>Avocat en salade  Tagliatelles veggy à la napolitaine  Tartelette au Carambar </p>	<p>Jeudi 16 Septembre</p> <p>Salade de tomates  Cuisse de poulet Courgettes à la tomate et choux romanesco  Mousse au chocolat</p>	<p>Vendredi 17 Septembre</p> <p>Salade parisienne  Paupiette de veau Pois carottes Compote de fruits </p>
<p>Lundi 20 Septembre</p> <p>Feuilleté Rôti de porc Frites Entremets vanille</p>	<p>Mardi 21 Septembre</p> <p>Crudités  Haché de veau Poêlée Lyonnaise Portion de fromage  Compote de fruits</p>	<p>Jeudi 23 Septembre</p> <p>Rosette Cornichons Pépites de poisson Ratatouille  Semoule  Yaourt à boire</p>	<p>Vendredi 24 Septembre</p> <p>Salade de penne  Crousty Fromage  Salade Fruits de saison</p>
<p>Lundi 27 Septembre</p> <p>Betteraves rouges  Sauté de volaille  Carottes vichy  Yaourt aromatisé</p>	<p>Mardi 28 Septembre</p> <p>« Opération invitez les saveurs à votre table » LES HAUTS DE FRANCE</p>	<p>Jeudi 30 Septembre</p> <p>« Opération invitez les saveurs à votre table » LES HAUTS DE FRANCE</p>	<p>Vendredi 1^{er} Octobre</p> <p>Samoussa de légumes  Omelette  Pâtes Compote de fruits </p>

Les menus sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés sous réserve d'indisponibilité de certains produits.

Règlement n° 1169 / 2011 relatif à l'information des consommateurs dit règlement INCO

La cantine scolaire vous informe que l'ensemble des préparations réalisées par ses soins sont susceptibles de contenir un ou plusieurs allergènes majeurs (poissons, crustacés, mollusques, œufs, graines de sésame, lupin, arachide, fruits à coque, moutarde, céleri, gluten, soja, lait, anhydride sulfureux et sulfites). Celui-ci déjà présent dans le produit ou introduit volontairement.

Ce tableau des 14 allergènes est consultable à la cantine, il est mis à jour quotidiennement.

Cette année sera ponctuée par des temps de découverte, en effet, le 16 Septembre nous aurons la mélodie des mets locaux, ce repas met à l'honneur des producteurs locaux. Seront au menu des légumes de la Ferme La Clé des Garennes de MERLEAC, un fromage de la Ferme de Lintan, BREHAN 56, un dessert de La Ferme du Ruisseau de LOUDEAC. Les 28 et 30 Septembre auront lieu les journées « Invitez les saveurs à votre table », la région à l'honneur cette année est « Les Hauts de France ». Se déroulera du 11 au 17 Octobre « La semaine du Goût » qui permet la découverte de nouvelles saveurs et nous aurons l'occasion de participer à d'autres événements gustatifs organisés en partenariat avec les chambres d'agriculture et AGORES.

Les plats de la cantine sont, dès que cela est possible, de fabrication maison avec un maximum de produits au mieux locaux ou tout du moins français issus de l'agriculture et de la pêche responsable.

Nous atteignons les 20% de produits bios que nous demande la loi Egalim et finirons de mettre en place de façon hebdomadaire les menus végétariens. Ceux-ci permettent de découvrir et faire connaître d'autres sources de protéines.

Nous poursuivons notre programme anti gaspi et limitation des déchets.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux de voirie (curage fossés et enrobé) de la route du merle à la califourchée ont débuté lundi 6 septembre pour une durée de 10-15 jours.



ECOLE

Un mot avait été collé dans les cahiers en cours d'année scolaire dernière pour demander la plus grande vigilance aux parents lors de leur arrivée ou départ en voiture devant l'école.

Des travaux d'aménagement sont souhaités et sont pour l'instant à l'étude grâce aux compétences de l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) et aux visites sur le terrain. Plusieurs observations sur place ont eu lieu courant juin et le dernier compte-rendu indique que les voitures se garent encore sur 2 voire 3 files.

Aussi, nous renouvelons notre demande de bien vouloir ne plus se garer **en double file sur la route ni devant les entrées des riverains.**

Il est important que chacun se sente concerné, pour protéger les enfants et chacun de vous.

L'INF *eau*

La feuille d'information sur l'eau potable

2020



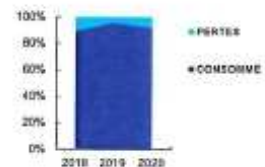
GRACE-UZEL

(Extrait du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public)

TERRITOIRE	<p>La commune organise le service d'eau potable.</p> <p>La population desservie est de 500 habitants.</p>
EXPLOITATION	<p>La société STGS a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.</p> <p>La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.</p> <p>L'eau est distribuée à 247 abonnés (en baisse de 0,80 % par rapport à 2019).</p>
PRODUCTION	<p>Des ressources propres à la commune : le Captage de Pataulivy (Captage situé à Grace-Uzel) a fourni 47 229 m³ d'eau traitée.</p> <p>Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 15 329 m³ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Mixte Kerne Uhel a fourni 15 029 m³.
DISTRIBUTION	<p>En 2020 les abonnés domestiques ont consommé 30 930 m³ (en baisse de 9,57 % par rapport à 2019) soit en moyenne 169 litres par habitant et par jour.</p> <p>Par ailleurs, un volume total de 25 884 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.</p> <p>Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 92,3 % en 2020 (il était de 95,3 % en 2019).</p> <p>Le taux de renouvellement du réseau est de 0 %.</p>
PRIX	<p>Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.</p> <p>Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 330,96 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2021, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,76 €/m³, +1,99 % par rapport à 2020.</p> <p>Sur ce montant, 34 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 47 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 19 %.</p>



Le service est organisé par la commune



Répartition des montants collectés

BIBLIOTHEQUE

Animation « randonnée lecture »

Les bénévoles de la bibliothèque ont organisé une randonnée lecture pour les enfants de l'école le mardi 29 juin dernier.

L'histoire du loup pour les plus petits et la célèbre fable de La Fontaine pour les plus grands ont été lues par les adultes. Tous étaient très attentifs lors de la lecture finale, en version française, anglaise et gallo ! Un régal pour les petites oreilles !



Réouverture

La bibliothèque va rouvrir à partir du samedi 4 septembre. (11h -12h)

Les bénévoles se sont réunis pour établir le planning des permanences. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

Venez découvrir les nouveautés !

Le bibliobus des Côtes d'Armor a déposé près de 300 ouvrages et nous avons également reçu de nombreuses caisses de livres prêtées par le réseau des bibliothèques.

Questions/réponses

Questions posées aux bénévoles:

Comment faire pour m'abonner ?

Passez à la bibliothèque le lundi ou le samedi (11h – 12h) et les bénévoles vous délivreront une carte pour 2€. *(valable 1 an pour un emprunt de 7 ouvrages toutes les 3 semaines)*

Quels livres sont disponibles au prêt ?

Le rayon JEUNESSE est assez fourni et renouvelé régulièrement grâce au travail en réseau. Nous avons bien sûr des romans jeunesse, ado, BD, mangas.

Le rayon « lecture adulte » est varié aussi, intégrant une partie « Gros caractères » *(facilitant la lecture)* qui a été nourri de plusieurs nouveautés cet été.

Je souhaite un livre en particulier. Comment faire ?

Il est possible de réserver le livre sur le réseau des bibliothèques. En effet, toutes les bibliothèques des communes de LCBC mutualisent leurs ouvrages et offrent à tous les lecteurs du secteur la possibilité d'accéder aux livres des différentes communes. Il Les bénévoles sont là pour vous aider. N'hésitez pas.

<https://www.bretagnecentrebiblio.bzh/>

Je ne peux pas me déplacer. Comment faire ?

Vous le signalez aux bénévoles ou à la mairie et nous trouverons une solution.

Bénévole à la bibliothèque ? En quoi ça consiste ?

Les bénévoles de la bibliothèque souhaitent être plus nombreux et vous pouvez faire partie de l'équipe.

Au choix, vous pourrez alors assurer une permanence le lundi matin ou le samedi matin. *(Accueil des lecteurs et enregistrement des livres avec un accès assez simple grâce au logiciel intuitif fourni par le réseau des bibliothèques)*

Si vous ne souhaitez pas utiliser l'informatique, vous pouvez aussi venir en aide pour le tri et le rangement des livres *(réception des livres du bibliobus par exemple)* et lors des opérations de couverture et d'étiquetage des livres.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Christine Salomé (02.96.26.03.16) ou Marie-Christine Thomas. (02.96.26.23.60)

VACCINATION COVID



COVID-19 : VACCINEZ-VOUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Les centres de vaccination sont ouverts !

DINAN : Centre des congrès, rue Victor Basch
GUINGAMP : Centre social, rue Hyacinthe Cheval
LAMBALLE : Salle municipale, 6 rue Mouexigne
LANNION : Pôle Phoenix à PLEUMEUR-BODOU
LOUDEAC : Foyer municipal, 34 rue de Moncontour
PAIMPOL : Voie communale Hent Kervig
ROSTRENEN : Salle du Bel Air à GOUAREC
SAINT-BRIEUC : Palais des Congrès et des Expositions de la Baie de Saint-Brieuc, rue Pierre de Coubertin

Pour prendre rendez-vous : www.sante.fr



Vaccin : Pfizer

Gratuit

Ouvert à tous dès l'âge de 12 ans *

* Pour les adolescents de 12 à 15 ans, accompagnement d'un adulte de préférence un de leurs parents, munis de l'attestation parentale signée, disponible sur <https://solidarites-sante.gouv.fr>

Pour les adolescents de 16 à 17 ans, possibilité de venir seuls munis de l'attestation parentale signée.

ORDURES MENAGERES

LOUDEAC
communauté

REDEVANCE ORDURES MÉNAGERES Fiche de réclamation ou de modification de situation

Les réclamations doivent être adressées en priorité sur votre espace Web Usager
<https://loudeac-communaute.webusager.fr>

ou bien compléter et retourner avec les justificatifs par courrier ou par mail :
Loudéac communauté- 4/6 bd de la gare - BP 246 - 22602 LOUDÉAC cedex
servicedechets@loudeac-communaute.bzh

Horaires d'accueil du service : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h – Ligne directe : 02 96 66 40 10

IDENTIFICATION (reprendre les informations sur la facture de la redevance)

Nom - Prénom :
Adresse desservie :
 Résidence principale Résidence secondaire Gîte Logement locatif
Vos identifiants :
☎ ✉ e-mail

OBJET DE LA DEMANDE

Pour les nouveaux arrivants en cours d'année

Nom - Prénom :
Date d'arrivée : Nombre de personnes dans votre foyer :
Votre adresse :
Votre ancienne adresse :
Êtes-vous propriétaire : oui non Si oui, date d'achat :
Si vous n'êtes pas propriétaire : Nom du propriétaire :
Adresse du propriétaire :

Pour un changement de la composition de votre foyer entraînant un changement de conteneurs

Noms et prénoms des personnes qui ont quitté le logement :

Nom - Prénom	Date de départ	Nouvelle adresse	Motif (étudiant, décès...)

Joindre **obligatoirement** un justificatif pour les personnes ayant quitté le logement (Justificatif de domicile, bail, bulletin de décès, facture EDF...)

Nombre de personnes avant changement :
Nombre de personnes actuellement au foyer : depuis le :

Pour un logement vacant

Joindre **obligatoirement** une attestation de la mairie où se situe le logement concerné précisant que votre logement est inoccupé et vide de meuble ainsi qu'une attestation sur l'honneur précisant que ce logement n'est jamais occupé par un membre de la famille ou autre.

Vente de votre logement

Noms et Prénoms des nouveaux propriétaires :
Leur adresse :
Date de la vente (joindre **obligatoirement** attestation de vente du notaire) :
Le logement est-il équipé de conteneurs : oui non
Votre nouvelle adresse :
Joindre un justificatif de domicile

Autres réclamations

Veillez nous expédier un courrier explicatif accompagné de cette fiche.

Je soussigné..... atteste sur l'honneur que les informations relatives à
ma réclamation de ce jour sont exactes.

Fait à Le Signature :

FESTIVAL DU LIN

Le festival « Au fil du lin... » a pour objet de promouvoir l'histoire et le patrimoine issus de l'activité de tissage du lin en Centre Bretagne. Ceci, à travers des animations tous publics et des spectacles vivants. L'édition 2021 s'effectuera sur l'ensemble des communes du canton historique d'Uzel et sera co-construite avec les élus, agents et associations des communes concernées. Ce seront alors sept communes qui vont participer à cette animation culturelle de territoire : « 7 communes tissent du lin et du lien ! ». Un rendez-vous qui se veut convivial et intergénérationnel, avec des animations pédagogiques autour du lin et des événements plus festifs comme la programmation de concerts, d'expositions et de spectacles. Le festival est associé aux journées du patrimoine et permet des actions gratuites à tous les publics !



festival
Au fil du lin
Retrouvons le lien

Gratuit * Tous publics

CÔTES D'ARMOR
17.18.19
septembre 2021

Animations
Expositions
Visites
Concerts
spectacles
Stands

ALLINEUC • GRÂCE-UZEL • LE QUILLIO
MERLÉAC • SAINT-HERVÉ • SAINT-THÉLO • UZEL

Contact : CAC SUD 22 • 02 96 28 93 53 <https://festival-aufildulin-uzel.jimdofree.com>

Exposition "Tricote un sourire" à l'espace Arc-en-ciel de 10h30 à 18h30 (17h30 le dimanche). Pass sanitaire obligatoire.

PORTEUR DU PROJET :
CAC SUD 22

GRATUIT &
TOUS PUBLICS

CO-ORGANISATEURS &
PARTENAIRES :

BRETAGNE CENTRE TOURISME
MUSÉES DE LA ROUTE DU LIN
ASS. MÉMOIRE EN DEMEURE
ASS. AKILON
MUNICIPALITES D'ALLINEUC, GRACE-UZEL, LE
QUILLIO, MERLEAC, SAINT-HERVÉ, SAINT-THÉLO
ET UZEL
KASTELL D'O
ASS. LES AMIS DE RIVANONE
ASS. LE COMITÉ DE SAINT-LEON A MERLEAC
ASS. TROUPE ARC-EN-CIEL
ASS. LE COMITE DES FETES D'UZEL

MERCI A TOUS !

PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE



*SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS DUES AUX
CONDITIONS SANITAIRES

PROJET SOUTENU PAR :



RENDEZ-VOUS À :

ALLINEUC ✿ GRÂCE- UZEL
LE QUILLIO ✿ MERLEAC
SAINT-HERVÉ ✿ SAINT- THÉLO
UZEL



<https://festival-aufildulin-uzel.jimdo.free.com/>



FESTIVAL AU FIL DU LIN

17.18 & 19
SEPTEMBRE 2021

Animations, expositions, visites,
concerts, spectacles, jeux

PROGRAMMATION *

BUVETTES ET RESTAURATIONS POSSIBLES
SUR LES DIFFÉRENTES COMMUNES

PARCOURS D'EXPOSITIONS

10H30 > 18H30 (17H30)
LE DIMANCHE)

« Les habitants » - Béatrice Dacher
(broderie sur toile) :

- Chapelle Bonne nouvelle - Uzel
- Eglise, Allineuc
- Eglise, Saint-Hervé

« Teinturière de l'extrême »
Hélène Soubeyran (teinture végétale)
Chapelle St-Jacques, Saint-Léon,
Merléac

« Je tisse ma toile »,
"Les écoliers tissent" &
"Attrape rêves" (créations participatives)
Chapelle des Saints-Anges - Saint-Thélo

« Tricote un sourire » - Citémômes
Salle Arc-en-Ciel - Bourg - Grâce-Uzel

Ouverture de la Maison des Toiles
à Saint-Thélo
& du Musée du Tissage d'Uzel
avec démonstrations du métier
Jacquard

Atelier de tissage participatif -
Halle Le Bouffo - Saint-Thélo

VENDREDI 17

20H30 - INAUGURATION
Kastell d'O - Uzel

Représentations du Rondeau de
l'Oust et du Cercle Celtique de
Quintin

SAMEDI 18

10h30, 14h30 & 16h30: Escape Game
- "Les aventures de Mathurin"
Maison des toiles - Saint-Thélo

10h30 & 16h - Visite de la Chapelle
Saint-Jacques
A Saint-Léon - Merléac

10h30 & 18h30 : Spectacles
«Le Petit théâtre» et
«Le Portraitiste»
Trame verte- Le Quillio

14h : Jeu de l'oie géant
Bourg - Allineuc

14h à 18h : Visite commentée de
l'exposition par l'artiste Yvette
Boitard
Musée du Tissage, Uzel

14H30 - Visite guidée de la Maison
des Toiles - Saint-Thélo

18h - L'Odysée de «Pays Dérivés»
Arpentage théâtral & patrimonial
Halle aux toiles de la ferme de
Bizoïn, Merléac

20h30 - Concert « La trame de
l'écheveau » par ARCADIE
Eglise de Saint-Hervé

DIMANCHE 19

10h30, 14h30 & 16h30: Escape Game
- "Les aventures de Mathurin"
Maison des toiles - Saint-Thélo

10h30 & 14h : Spectacles
«Le Petit théâtre» et
«Le Portraitiste»
Trame verte- Le Quillio

10h30 à 17h30 - Démonstration de
la transformation du lin avec
"Au fil du temps"
Maison des toiles, Saint-Thélo

11h30 - Echappée avec Les
Ribines - Trogardé, Merléac

14h à 18h : Visite commentée de
l'exposition par l'artiste Yvette
Boitard
Maison des Toiles, Saint-Thélo

14h30 - Visite guidée du musée
Musée du Tissage - Uzel

16h - L'Odysée de «Pays Dérivés»
Halle aux toiles de la ferme de
Bizoïn, Merléac

17h30 - Déambulation du Bagad de
Loudéac - Uzel

18h - Déclamations "Autre poème"
Place du Martray, Uzel

SAINT BARNABÉ

SAMEDI

09

OCTOBRE



CYTOPATHIE À VIE
ASSOCIATION

JAMBON À L'OS

À EMPORTER

*entre 9h00 et 12h00 sur le parking de la salle omnisport
(MASQUE OBLIGATOIRE)*

MENU: préparé par le traiteur Fabrice Hamon

- Jambon à l'os + pommes de terre
- Tarte aux pommes

11€ la part

Cartes en vente:- à la poste
- au bar l'Argoat
- auprès de Marylise Poulain



Renseignements et vente de cartes auprès de Jérémy au 07 81 72 49 42

Vente de cartes auprès de Christian et Marie-Hélène Le Mouel
Le pinson Grâce-Uzel
Tel: 02.96.26.27.58 (avant 20h)

Retour pour le 26 septembre

QUOI DE NEUF A L'ECOLE NOTRE DAME ?

Départ des CM2 en Sixième



C'est au mois de juillet que l'école Notre Dame a fêté le départ des CM2. C'est au cours d'une boum que les CM2 ont offert un goûter à leurs camarades (bonbons, gâteaux, jus de fruits). Nous leur souhaitons une bonne continuation.

Au revoir Nathan, Mathias, Hugo, Axel et Erwan !

GENERATION MOUVEMENTS - AINES RURAUX

Reprise des rencontres bi-mensuelles ce jeudi 16 septembre à 14 heures et jeudi 30 septembre à 14 heures.

Association Française des Sclérosés En Plaques

Site internet : www.afsep.fr



Qu'est ce que la Sclérose en Plaques ?

- La sclérose en plaques (SEP) est une maladie qui touche le cerveau, la moelle épinière et les nerfs optiques. Elle entraîne une dégradation de la gaine qui entoure, nourrit et protège les neurones responsables de la transmission de l'information entre le cerveau et le reste du corps.
- C'est une maladie inflammatoire auto-immune, c'est-à-dire que le système immunitaire de l'individu considère que la gaine qui protège les neurones est un corps étranger, conduisant à une réaction de défense de la part de l'organisme.
- La sclérose en plaques est une maladie neurodégénérative, c'est-à-dire qu'elle entraîne la mort des neurones.

La SEP est une maladie chronique, qui évolue lentement sur une longue durée.

Qui est concerné par la SEP ?

- En France, **plus de 110 000 personnes** sont atteintes de sclérose en plaques, 1 million en Europe et 2,8 millions dans le monde.

Dans **70% des cas**, la maladie débute entre **25 et 35 ans**. Néanmoins, il existe des **formes pédiatriques** (âge de début avant 18 ans) et des formes qui débutent après 50 ans.

Aujourd'hui, en France, la sclérose en plaques c'est 5 000 nouveaux diagnostiqués chaque année. Et parmi les personnes atteintes, 3 sur 4 sont des femmes.

Traitements contre la SEP

Zoom sur les médicaments et les pratiques qui apportent un effet bénéfique sur la maladie. Ils sont proposés pour contrer l'évolution de la maladie, au moment des poussées, pour améliorer les troubles existants ou pour prévenir leur apparition. Plusieurs nouveaux traitements devraient arriver dans les cinq ans.

Le traitement de fond : Les traitements de fond agissent sur le **système immunitaire** en empêchant **l'agression du système nerveux** par le système immunitaire.

Le traitement des poussées : Le traitement des poussées repose sur la **corticothérapie** (corticoïdes) par voie parentérale nécessitant une **courte hospitalisation**. Elle est parfois administrée à **domicile** dans le cadre de procédures mises en place par les **réseaux de soins dédiés** à la sclérose en plaques.

Les traitements symptomatiques : En dehors des poussées, il est indispensable que les patients bénéficient d'une **rééducation fonctionnelle**, tant pour **traiter** les troubles existants, que pour **prévenir** leur apparition. Elle doit débuter **dès l'apparition d'un déficit** ou d'une gêne à la marche. Par la suite, toute modification de l'état clinique devra être prise en charge en **réadaptation**.

Une recherche médicale prometteuse

La recherche médicale est **très active** dans la sclérose en plaques. Aujourd'hui, **7 médicaments** ont une autorisation de mise sur le marché (AMM) dans le traitement de fond de cette maladie. **Cinq autres médicaments** pourraient être commercialisés **dans les 5 ans** pour les formes à poussées.

Un effort de recherche international est en cours pour le diagnostic et le traitement des **formes rares** comme les formes **pédiatriques** ou la **maladie de Devic**.

Des essais thérapeutiques sont en cours dans les **formes progressives** qui étaient jusqu'à ce jour orphelines de traitement.

De nouvelles voies thérapeutiques sont également explorées autour de la **neuroprotection** et de la **remyélinisation**. Des essais préliminaires chez l'homme sont en cours.

ENTREPRENDRE A GRACE-UZEL



L'entreprise Julien Lucas,
installée au 6 rue de la forge à Grâce-Uzel
vous propose :

Electricité, Plomberie, Sanitaire
Création de salles de bains
Chauffage, Chaudières (fioul, gaz, bois)
Aérothermie, Géothermie
Poêles à bois et granulés



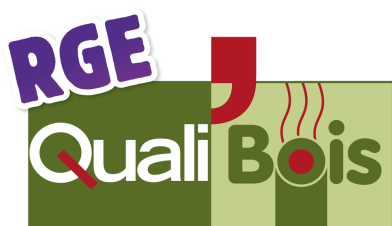
COSTIC

Comité Scientifique et Technique
des Industries Climatiques

**Certifié Professionnel
Ramoneur Fumiste**



Professionnel du Gaz
GAZ NATUREL - GAZ PROPANE



L'entreprise vous accueille du
lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Contact : 02.96.26.11.61

lucaselectricite@ad.com

DATES A RETENIR

Samedi 11 septembre :

Journée citoyenne.

Du vendredi 17 au dimanche 19 septembre : Festival du lin.



Renseignements utiles

Mairie

 **02.96.28.81.78**

 **mairiedegrace-uzel@orange.fr**

 **<http://www.grace-uzel.fr>**



Horaires d'ouverture :

De 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 le lundi.

De 8 H 30 à 12 H 00 le mardi, jeudi et le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire

 **02.96.67.38.90**

École

 **02.96.28.88.96**

Bibliothèque :

 **Lundi et samedi de 11 à 12 h.**
bibliothequedegrace-uzel@orange.fr

Pompiers  **18**

Samu  **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire  **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde  **3237**

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,
Angélique DAVID, Jean-Marc VIDÉLOT